



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 mai 2003  
Français  
Original: anglais

### Session de fond

30 juin-25 juillet 2003

Point 10 de l'ordre du jour provisoire\*

### Coopération régionale

## Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, 2002-2003

### Résumé

En 2002, le produit intérieur brut (PIB) de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) (hors Iraq, Cisjordanie et bande de Gaza) s'est accru de 1,88 %, soit un taux de croissance encore inférieur au modeste taux de 2,46 % enregistré en 2001. Cette situation est le résultat d'un ralentissement dans le secteur pétrolier, de faibles taux de croissance dans le monde et du tort causé au secteur privé par la recrudescence des tensions politiques dans la région. Les taux d'inflation sont demeurés faibles. L'évolution du marché du travail en revanche est toujours défavorable.

Les réformes institutionnelles et autres mesures visant à favoriser le commerce et l'investissement ont été poursuivies. Toutefois, les avantages potentiels de l'intégration régionale ne sont guère concrétisés. La part des échanges intrarégionaux dans les exportations totales de la région de la CESAO était de 7,5 % au premier semestre de 2002, un pourcentage pratiquement inchangé par rapport à la même période en 2001. Les investissements étrangers directs dans la région de la CESAO ne représentaient que 0,16 % des flux d'investissements étrangers directs dans le monde et compte tenu des tensions dans la région, les perspectives n'étaient guère encourageantes.

\* E/2003/100.



Les problèmes sociaux persistaient. Le chômage des jeunes et des femmes a atteint des proportions alarmantes. Plus d'un tiers de la population des pays de la région de la CESAO est âgé de moins de 15 ans. L'entrée de ces jeunes sur le marché du travail dans les 15 ans à venir exacerbera le chômage. Les politiques en matière d'enseignement demeurent inadaptées aux besoins des marchés du travail et les taux d'analphabétisme – 30 et 16 % respectivement pour les femmes et les hommes en 2000 – atteignent des proportions inquiétantes. La situation en ce qui concerne la nutrition est actuellement comparable à ce qu'elle est dans les pays développés mais la pauvreté reste un grave problème social dans plusieurs parties de la région.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Bilan économique global . . . . .	4
A. Croissance économique . . . . .	4
B. Production et cours du pétrole en 2002 . . . . .	6
C. Emploi . . . . .	6
D. Inflation . . . . .	7
II. Évolution des politiques monétaires et budgétaires . . . . .	7
A. Situation monétaire . . . . .	7
B. Situation budgétaire . . . . .	8
C. Financement du développement . . . . .	8
D. Endettement . . . . .	9
III. Commerce extérieur et investissements étrangers directs . . . . .	10
A. Courants d'échanges . . . . .	10
B. Échanges intrarégionaux . . . . .	11
C. Investissements étrangers directs . . . . .	12
IV. Le secteur social . . . . .	12
A. Problèmes d'emploi . . . . .	12
B. Dynamique de la population . . . . .	13
C. Politiques d'éducation . . . . .	13
D. Pauvreté et différences entre hommes et femmes . . . . .	14
V. Mondialisation et intégration régionale . . . . .	14
A. Mondialisation dans les pays membres de la CESA0 . . . . .	14
B. Intégration interrégionale des pays membres de la CESA0 . . . . .	15
C. Intégration intrarégionale arabe . . . . .	16
VI. Conclusions, perspectives et mesures recommandées . . . . .	17
A. Conclusions . . . . .	17
B. Perspectives pour 2003 . . . . .	18
C. Mesures recommandées . . . . .	19

## I. Bilan économique global

### A. Croissance économique

1. En 2002, le PIB de la région de la CESAO (hors Iraq, Cisjordanie et bande de Gaza), a progressé de 1,88 %, soit moins que le modeste taux de croissance de 2,46 % qui avait été enregistré en 2001. En moyenne, les taux d'accroissement du PIB des pays de la région sont, depuis le début des années 80, inférieurs aux taux de croissance de la population, une tendance qui s'est poursuivie en 2002. On estime que le PIB par habitant a diminué de 0,62 % et que la population s'est accrue en moyenne de 2,5 %. La croissance dans la région de la CESAO a été nettement moins élevée que dans la plupart des autres régions en développement du globe, qu'il s'agisse du taux de croissance globale ou du taux de croissance par habitant. Les résultats économiques médiocres de 2002 sont imputables à un ralentissement dans le secteur pétrolier, à la faiblesse de l'activité économique dans le monde et au tort causé au secteur privé par la recrudescence des tensions politiques dans la région.

Tableau

#### PIB réel et taux de croissance des pays de la région de la CESAO en prix constants de 1995, 2000-2003

(En millions de dollars et en pourcentage)

Pays/région	1999	2000	2001	2002 <sup>a</sup>	2003 <sup>b</sup>	Pourcentage de variation			
						2000	2001	2002 <sup>a</sup>	2003 <sup>b</sup>
Arabie saoudite	154 108,1	161 593,4	163 510,1	164 720,1	170 073,5	4,86	1,19	0,74	3,25
Bahreïn	6 864,2	7 228,4	7 574,5	7 878,2	8 226,5	5,31	4,79	4,01	4,42
Émirats arabes unis	51 997,8	58 383,8	60 135,3	62 240,1	65 613,5	12,28	3,00	3,50	5,42
Koweït	27 542,3	27 921,1	27 609,1	27 611,9	28 407,1	1,38	(1,12)	0,01	2,88
Oman	15 430,9	16 277,9	17 792,4	18 306,6	18 916,2	5,49	9,30	2,89	3,33
Qatar	13 155,0	13 918,0	14 866,0	15 514,2	16 665,3	5,80	6,81	4,36	7,42
<b>Total partiel, pays du CCG</b>	<b>269 098,3</b>	<b>285 322,6</b>	<b>291 487,4</b>	<b>296 271,0</b>	<b>307 902,0</b>	<b>6,03</b>	<b>2,16</b>	<b>1,64</b>	<b>3,93</b>
Égypte	82 547,7	85 486,2	88 157,7	89 841,5	91 117,3	3,56	3,13	1,91	1,42
Jordanie	7 530,3	7 847,6	8 175,3	8 503,1	8 842,4	4,21	4,18	4,01	3,99
Liban	12 341,3	12 341,3	12 526,4	12 778,2	13 033,7	0,00	1,50	2,01	2,00
République arabe syrienne	22 165,8	22 298,8	23 056,8	23 829,2	24 377,3	0,60	3,40	3,35	2,30
Yémen	5 332,8	5 568,7	5 757,2	5 987,5	6 197,6	4,42	3,38	4,00	3,51
<b>Total partiel, pays à économie plus diversifiée</b>	<b>129 917,9</b>	<b>133 542,6</b>	<b>137 673,4</b>	<b>140 939,5</b>	<b>143 568,3</b>	<b>2,79</b>	<b>3,09</b>	<b>2,37</b>	<b>1,87</b>
<b>Total, région de la CESAO</b>	<b>399 016,2</b>	<b>418 865,2</b>	<b>429 160,8</b>	<b>437 210,5</b>	<b>451 470,3</b>	<b>4,97</b>	<b>2,46</b>	<b>1,88</b>	<b>3,26</b>

Source : CESAO, sur la base de sources nationales et internationales.

Note : ( ) indique une croissance négative.

<sup>a</sup> Estimations de la CESAO.

<sup>b</sup> Projections de la CESAO.

2. Les six États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG)<sup>1</sup> ont vu leur croissance baisser de 2,16 % en 2001 à un taux estimatif de 1,64 %, très modeste par rapport au taux record de 6,03 % enregistré en 2000. Les taux de croissance étaient toujours très variables selon les États. En 2002, c'est encore le Koweït qui a connu le taux de croissance le plus faible, un taux de croissance nul selon les estimations mais qui représentait cependant un progrès par rapport à la contraction de 1,2 % subie par l'économie koweïtienne en 2001. Le Qatar a connu le taux de croissance le plus élevé (4,36 %) nettement en deçà cependant du taux maximum (9,3 %) qui avait été atteint par l'Oman en 2001.

3. En 2002, la croissance économique des États membres du CCG, qui sont très tributaires du pétrole, a souffert surtout de la faible production de pétrole, qui s'est traduite par une baisse des recettes malgré des cours élevés. Parallèlement, une augmentation de la liquidité intérieure, des taux d'intérêt faibles et des dépenses publiques relativement élevées ont été favorables aux secteurs non pétroliers, qui ont obtenu de bons résultats.

4. La croissance globale du PIB des pays à économie plus diversifiée<sup>2</sup> (hors Iraq, Cisjordanie et bande de Gaza) s'est ralentie pour s'établir à une moyenne de 2,37 % en 2002 contre une moyenne de 3,09 % en 2001. Elle dépassait toutefois le taux de croissance moyen des États membres du CCG de près de un point de pourcentage.

5. Parmi les pays à économie plus diversifiée, la Jordanie a enregistré le taux de croissance estimatif le plus élevé, avec 4,01 %, et l'Égypte le plus bas, avec 1,91 %. On pense que la Cisjordanie et la bande de Gaza ont de nouveau connu des taux de croissance négatifs de 10 % au moins en 2002 mais aucun chiffre n'avait pu être établi faute de données sur la situation économique et humaine de ces deux régions, qui se dégrade de manière exceptionnelle.

6. La faiblesse de l'activité économique mondiale, de la demande étrangère et des entrées de touristes en provenance de pays non arabes sont autant de facteurs qui ont pesé sur la croissance des pays de la région. Le tourisme intrarégional a toutefois progressé en 2002, au profit des pays à économie plus diversifiée capables d'absorber un apport de touristes, en particulier la Jordanie, le Liban et la République arabe syrienne.

7. La croissance est généralement plus uniforme dans les pays à économie plus diversifiée que dans les États membres du CCG mais de par la diversité même de l'économie des pays du premier groupe, les facteurs influant sur leur croissance sont plus divers. En Égypte et en Jordanie, une situation financière tendue a déterminé un durcissement de la politique budgétaire. En outre, les besoins de financement accrus de l'administration centrale se sont traduits dans une certaine mesure par l'éviction des emprunteurs du secteur privé, une situation qui, jointe à la contraction du crédit et des liquidités à l'intérieur du pays, a provoqué une baisse des dépenses privées. En revanche, la République arabe syrienne et le Yémen ont pu suivre en 2002 une politique budgétaire expansionniste grâce à des recettes pétrolières accrues, ce qui a favorisé la croissance. Malgré des taux d'intérêt élevés, un budget serré et des finances publiques a priori précaires, le Liban est parvenu à relancer la confiance et à faire espérer une baisse des taux d'intérêt à l'issue de la deuxième Conférence des donateurs, tenue à Paris en novembre 2002 (Paris II), qui a été un succès.

## B. Production et cours du pétrole en 2002

8. L'évolution des marchés internationaux du pétrole et les tensions politiques sont les deux facteurs qui influent le plus sur la croissance dans la région de la CESAO. Les trois seuls membres de la CESAO non producteurs de pétrole, la Jordanie, le Liban et la Palestine, n'y échappent pas, les liens économiques importants qui les lient à leurs voisins, sous la forme de rapatriement de salaires des travailleurs émigrés, d'aides économiques intrarégionales et d'autres flux financiers, les rendant tributaires de leurs recettes pétrolières.

9. Les cours du pétrole sont remontés ces dernières années après être tombés à un niveau record de 12,28 dollars le baril en décembre 1998. Le cours moyen du panier de bruts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) était de 24,36 dollars le baril en 2002, soit un prix légèrement supérieur à celui de 2001 (23,12 dollars le baril).

10. Les pays de la région de la CESAO assuraient en 2002 25,6 % de la production mondiale de pétrole, ce qui correspondait à une production moyenne de 16,7 millions de barils par jour, en recul de 6,3 % par rapport à 2001. L'Arabie saoudite, de loin le plus gros producteur de pétrole de la région, a réduit sa production de 3 % pour la ramener à 7,7 millions de barils par jour. Cette décision faisait suite aux réductions des quotas de l'OPEP, intervenus en début d'année. Parmi les pays producteurs de pétrole de la CESAO, seul le Yémen a fait état d'une augmentation de sa production en 2002.

11. En grande partie sous l'effet des réductions de la production, les recettes pétrolières totales auraient diminué de 12,31 % en 2002 par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 121,3 milliards de dollars. Seuls le Bahreïn, la République arabe syrienne et le Yémen auraient vu leurs recettes pétrolières s'accroître en 2002. L'Arabie saoudite, qui reste néanmoins le plus important exportateur de pétrole de la région, aurait vu ses recettes diminuer de 16,5 % pour s'établir à 52,6 milliards en 2002.

## C. Emploi

12. Depuis quelques années, la faible croissance économique et l'augmentation du chômage qui en est résultée, des phénomènes qui ont à la fois des causes structurelles et cycliques, sont de grands sujets d'inquiétude dans les pays de la CESAO. La région de la CESAO est celle qui compte chaque année dans le monde le plus grand nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail et les décalages qui persistent entre les besoins des entreprises et la formation des demandeurs d'emploi aggravent encore la situation. Le chômage a atteint des pourcentages élevés, souvent 10 % et plus. Si l'on tient compte en outre du chômage latent, du sous-emploi et des personnes qui ont renoncé à chercher du travail, il est probable que les chiffres officiels sous-estiment le poids réel du chômage, qui frappe en particulier les jeunes et les femmes. Ces dernières ne représentent qu'un faible pourcentage de la population active et sont majoritaires parmi les chômeurs. Des mesures ont été prises dans toute la région pour faire reculer le chômage et elles ont continué d'être appliquées en 2002. La plupart des pays membres sont bien d'accord pour reconnaître qu'il importe de ramener le chômage féminin à des taux moins élevés, mais un effort plus important pourrait être fait. Malgré toutes les mesures qui

ont pu être prises, le chômage a continué de sévir dans toute la région en 2002, en grande partie du fait de la conjonction de deux facteurs : une faible croissance économique et des taux de croissance démographiques élevés qui ont atteint 2,5 % environ. La création d'emplois n'a pas été suffisante pour absorber le grand nombre de nouveaux arrivés sur le marché du travail.

#### **D. Inflation**

13. Les monnaies des États membres du CCG étant rattachées au dollar des États-Unis, le taux d'inflation dans ces pays est pendant des années demeuré faible, mais avec la dépréciation du dollar en 2002, les importations en provenance de pays autres que les États-Unis sont devenues plus coûteuses. Toutefois, la hausse des prix des biens importés ne s'était pas encore répercutée sur le niveau général des prix en 2002. Les taux d'inflation dans les pays membres du CCG sont donc demeurés faibles, allant de moins 0,7 % dans le Sultanat d'Oman à 2,9 % au Koweït. De même, dans les pays de la région à économie plus diversifiée, les pressions inflationnistes se sont en général peu fait sentir. Le Liban, où le taux d'inflation est passé de 0 à 4 % en 2002, principalement par suite de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), fait exception, de même que le Yémen où l'inflation, alimentée par une forte demande intérieure, a continué de dépasser les 10 % en 2002.

## **II. Évolution des politiques monétaires et budgétaires**

### **A. Situation monétaire**

14. Les pays de la CESAO ont subi en 2002 les répercussions des événements du 11 septembre 2001, en particulier dans les secteurs du pétrole, des exportations, et du tourisme et des pressions se sont fait sentir sur la monnaie de certains d'entre eux. Dans le même temps, ces événements ont incité certains détenteurs arabes de capitaux à investir et à développer des activités dans la région plutôt qu'à l'extérieur, ce qui s'est traduit par une augmentation des dépôts dans les banques de la région et a eu un effet stimulant sur les marchés des capitaux. Dans l'ensemble, c'est la stabilité qui a continué de caractériser le climat monétaire de la région de la CESAO en 2002.

15. La masse monétaire a augmenté de 6,89 % en 2002 contre 2,67 % en 2001. Pour l'ensemble de la région, elle s'est établie à 364,6 milliards de dollars. Les pays de la CESAO ayant maintenu en 2002 une politique de taux de change fixes et de stabilisation monétaire, leurs monnaies, à l'exception de la livre égyptienne, sont restées stables face au dollar et aux autres devises internationales. Du fait de l'expansion de la masse monétaire, le taux d'inflation moyen dans la région a légèrement augmenté tandis que le taux d'intérêt moyen diminuait, passant de 7,34 % en 2001 à 6,55 % en 2002, conformément à la tendance constatée depuis plusieurs années.

## **B. Situation budgétaire**

16. Par suite en grande partie de la baisse des recettes pétrolières et des recettes non fiscales, de la faible croissance des recettes fiscales et de la réduction des dépenses d'équipement, les finances publiques des pays de la région se sont détériorées en 2002, la baisse des recettes étant plus accentuée que celle des dépenses. Les déficits budgétaires ont continué de se creuser et l'endettement de s'accroître, les ratios étant encore plus élevés après ajustement en fonction de l'indice implicite des prix du PIB pour l'ensemble de la région.

17. Les recettes publiques des pays producteurs de pétrole ont souffert de la baisse des recettes pétrolières. Dans les autres pays de la région, les recettes fiscales n'ont pas augmenté comme on l'espérait, malgré les réformes des régimes fiscaux. Ces deux éléments expliquent que les recettes publiques dans la région de la CESAO aient diminué de 13,3 % en 2002 pour s'établir à 132,4 milliards de dollars. Les autorités budgétaires ont tenté de maîtriser les dépenses en réduisant les dépenses d'équipement, mais elles ont maintenu les dépenses de fonctionnement à un niveau élevé. Les dépenses publiques pour l'ensemble de la région ont diminué de 6,3 % par rapport à 2001 pour s'établir à 150,7 milliards de dollars. La baisse des recettes ayant été supérieure à celle des dépenses, les déficits budgétaires des pays membres de la CESAO se sont creusés. Pour l'ensemble de la région, ils ont atteint quelque 20,2 milliards de dollars en 2002 contre 8,7 milliards de dollars en 2001. Le rapport du déficit aux dépenses publiques s'est considérablement accru puisqu'il est passé de 5,4 % en 2001 à 13,4 % en 2002, un taux élevé par rapport aux normes internationales. Le rapport du déficit du PIB a lui aussi augmenté, passant de 2,1 % en 2001 à 4,7 % en 2002.

## **C. Financement du développement**

18. Les pays membres de la CESAO ont pris des mesures pour renforcer et développer leurs secteurs financiers. Ils ont introduit des réformes qui visent en particulier à accroître le rôle du marché, à renforcer les cadres d'organisation et les mécanismes de supervision, à stimuler la concurrence sur les marchés et à mobiliser davantage l'épargne intérieure. Le secteur financier de la région est dominé par le système bancaire, qui est considéré comme la principale source de financement du développement.

19. À la suite des réformes adoptées par les pays membres de la CESAO, le secteur bancaire a vu son activité globale s'accroître régulièrement depuis le début des années 90. Sur la période 2001-2002, le montant total des avoirs du secteur bancaire a été porté à 520 milliards de dollars, soit une augmentation de 6,1 %, et le montant des dépôts clients à 350,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 9,4 %. Les ressources mobilisées par le secteur bancaire représentaient donc en 2002 67,4 % du total des avoirs. La même année, les banques ont consenti aux économies des pays membres de la CESAO des crédits d'un montant total de 257,2 millions de dollars, ce qui représentait 74,4 % environ du montant des dépôts clients. En 2002, le montant total des ressources propres des banques des pays de la région s'est accru de 14,4 % pour s'établir à 48,5 milliards de dollars.

20. Bien que l'épargne mutuelle et les investisseurs institutionnels des pays de la région connaissent une évolution favorable depuis quelques années, la situation générale du marché n'atteint toujours pas en moyenne les niveaux souhaités par rapport aux pays en développement. L'importance relative de ce type d'institutions diffère selon les pays membres.

21. Les marchés financiers de la région connaissent une forte croissance depuis le milieu des années 90. Le nombre de sociétés cotées est passé de 1 645 en 2001 à 1 658 en 2002. Le montant des actions négociées sur les marchés financiers de la région a progressé de 11,5 % en 2001-2002 pour atteindre 60,5 milliards de dollars. Le nombre des actions négociées s'est accru de 17,9 %, ce qui fait un total de 28,9 millions. L'indice moyen du cours des actions pour l'ensemble de la région de la CESAO est passé de 830,06 points en 2001 à 925,97 en 2002, soit une progression de 11,55 %. Il est clair que cette augmentation résulte d'un intérêt accru des investisseurs locaux et internationaux pour les actions de nombre de sociétés cotées sur les marchés régionaux.

#### **D. Endettement**

22. Plusieurs pays membres de la CESAO voient leur dette publique s'accroître depuis quelques années en raison d'une baisse des recettes et d'un déficit budgétaire qui continue d'être alimenté par des dépenses de fonctionnement excessives. Le taux d'endettement de certains de ces pays est jugé extrêmement élevé par rapport aux normes internationales et dans certains cas la dette extérieure croît plus vite que la dette intérieure.

23. Le montant total de la dette de huit pays (Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar et République arabe syrienne) est passé de 294,5 milliards de dollars environ en 2001 à 307,1 milliards de dollars en 2002.

24. Le taux d'endettement total de plusieurs pays membres, corrigé de l'indice implicite des prix du PIB, est élevé par rapport aux normes internationales. Le taux d'endettement moyen de sept pays membres (Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Qatar et République arabe syrienne) a diminué, passant de 86,38 % en 2001 à 83,89 % en 2002.

25. Dans six pays membres de la CESAO (Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Oman et Qatar), le service de la dette a été de quelque 9,3 milliards de dollars en 2002, contre 10,6 milliards en 2001, une diminution qui s'explique, pour certains d'entre eux, par une baisse des taux d'intérêt sur la dette publique et, pour d'autres, par une restructuration du portefeuille de la dette. En ce qui concerne l'Égypte, la Jordanie, le Koweït, le Liban et le Qatar, le rapport entre le montant moyen du service de la dette et le montant des recettes a diminué, passant de 30,18 % en 2001 à 26,51 % en 2002. Pour ces mêmes pays, le rapport entre le montant moyen du service de la dette et les exportations est passé de 87,84 % en 2001 à 78,40 % environ en 2002.

### III. Commerce extérieur et investissements étrangers directs

26. Le fléchissement de la croissance économique mondiale et les incertitudes quant à la sécurité internationale ont pesé sur l'activité économique de la région, notamment sur le commerce international et les investissements étrangers directs. Les réformes institutionnelles et les nouvelles mesures visant à développer le commerce et l'investissement dans les pays membres de la CESAO se sont cependant poursuivies et ont commencé à donner quelques résultats prometteurs dans certains pays. Toutefois, les avantages qui pourraient être tirés de l'intégration régionale ne se sont guère concrétisés. Le commerce extérieur des territoires palestiniens, qui a continué de chuter en 2002, a atteint un stade critique. Les bouclages et les incursions militaires à l'intérieur des territoires ont entravé les activités d'exportation et d'importation et les efforts de l'Autorité palestinienne pour faciliter les échanges.

27. En 2002, les exportations des pays membres de la CESAO se sont montées au total à 179 milliards de dollars et les importations à 142 milliards. Les exportations étaient pour 85 % le fait des États membres du CCG, lesquels ont par ailleurs absorbé 72 % des importations totales. La région de la CESAO a continué d'exporter principalement du pétrole brut et d'autres produits liés au pétrole.

28. La demande d'importations de la région de la CESAO étant tributaire du volume de l'activité dans les secteurs liés au pétrole, l'évolution des marchés pétroliers en 2002 a beaucoup joué sur les échanges. Le montant des exportations pour l'ensemble de la région était en recul de 4,8 % par rapport à 2001. Bien qu'en 2002 le cours moyen du pétrole se soit maintenu juste au-dessus de celui de 2001, la faible croissance économique mondiale et les contraintes qui ont pesé sur les quotas de production de pétrole brut de l'OPEP ont entraîné une baisse du volume total des exportations de la région, en particulier des exportations en provenance des pays membres du CCG, où elles ont accusé un recul de 5,1 %. Les pays à économie plus diversifiée ont eux aussi souffert de la faiblesse de la demande mondiale puisque leurs exportations ont diminué de 2,9 % en 2002 par rapport à 2001<sup>3</sup>. En 2002, les importations totales dans la région de la CESAO ont diminué de 1,1 % : celles des États membres du CCG ont baissé de 1,5 %, tandis que celles des pays à économie plus diversifiée diminuaient à peine (-0,1 %).

#### A. Courants d'échanges

29. Ce sont les pays asiatiques en développement qui, en 2002, ont absorbé la part la plus importante des exportations de la région de la CESAO : au cours du premier semestre de 2002, période pour laquelle on dispose de données à ce sujet, 35,2 % des exportations de la CESAO ont eu pour destination ces pays. Pour ce qui est des importations, le plus gros fournisseur de la région de la CESAO a été l'Union européenne : au cours du premier semestre de 2002, 33,4 % de l'ensemble des importations avaient pour provenance les pays membres de l'Union européenne. La tendance qui veut que les pays de la CESAO se tournent vers l'est pour leurs exportations et vers l'ouest pour leurs importations, qui s'est établie dans les années 90, a continué de se vérifier en 2002. Il a surtout caractérisé les États membres du CCG. Pour les pays à économie plus diversifiée, l'Union européenne est à la fois la principale destination des exportations et la principale source des importations. Au cours du premier semestre de 2002, 28,7 % des exportations de ces pays sont allées

à l'Union européenne et 32,3 % des importations sont provenues de cette même région.

## **B. Échanges intrarégionaux**

30. La part des échanges intrarégionaux dans les exportations totales de la région de la CESAO n'a pas évolué en 2002 : au cours du premier semestre ils ont représenté 7,5 % des exportations totales, contre 7,4 % au cours de la même période de 2001. Au premier semestre de 2002, les États membres du CCG ont contribué pour 76,8 % aux échanges intrarégionaux, soit une légère baisse par rapport au pourcentage constaté au cours de la même période de 2001 (77,7 %).

31. Les pays à économie plus diversifiée sont relativement plus tributaires des marchés intrarégionaux pour leurs exportations, même si ces marchés ne représentent qu'une faible part du volume global des échanges. Parmi les pays membres de la CESAO, c'est la Jordanie qui dépend le plus des marchés intrarégionaux pour ses exportations : au premier semestre de 2002, 40,3 % de ses exportations ont eu pour destination d'autres pays membres de la CESAO et l'Iraq a été son principal partenaire commercial. Le Liban dépend aussi dans une grande mesure des marchés régionaux pour ses exportations puisque, toujours sur la même période, 35,6 % des exportations libanaises ont eu pour destination d'autres pays membres de la CESAO. Parmi les États membres du CCG, c'est l'Oman qui exporte le plus à l'intérieur de la région (10,4 % de ses exportations au premier semestre 2002).

32. L'examen, à l'aide d'un nouvel indice de concentration géographique, de la concentration géographique des échanges intrarégionaux montre qu'au cours du premier semestre 2002, les destinations des exportations de l'Oman et du Qatar à l'intérieur de la région étaient limitées. Au cours de la même période, la concentration des importations intrarégionales du Bahreïn, de l'Égypte et de l'Oman a été relativement élevée. On constate dans le cas du Bahreïn, de l'Égypte, de la Jordanie, du Koweït, du Liban et de l'Oman un degré de concentration intrarégionale plus faible pour les exportations que pour les importations, alors que c'est l'inverse pour l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la République arabe syrienne et le Qatar.

33. La contribution des échanges intrarégionaux à la position exportatrice nette totale varie selon les pays membres. Au cours du premier semestre de 2002, les échanges intrarégionaux ont apporté une contribution positive aux exportations nettes de l'Arabie saoudite, de la Jordanie, du Liban et de la République arabe syrienne et une contribution négative aux exportations nettes du Bahreïn, de l'Iraq, du Koweït, de l'Oman, du Qatar et du Yémen. Pour l'Égypte et les Émirats arabes unis la contribution a été neutre. On a fait les mêmes constatations pour le premier semestre de 2001, sauf dans le cas de l'Égypte, dont le commerce extérieur intrarégional avait apporté une contribution positive à la position exportatrice nette du pays. Dans le cas des pays membres de la CESAO qui présentent des positions exportatrices nettes négatives, à savoir l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la République arabe syrienne, il importait de continuer d'encourager le commerce intrarégional afin d'améliorer la balance commerciale.

### **C. Investissements étrangers directs**

34. Les apports d'investissements étrangers directs avaient atteint un montant maximum de 6,7 milliards de dollars en 1998 et représentaient alors 1 % du total des apports d'investissements étrangers directs dans le monde. En 2001, l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données à ce sujet, les apports d'investissements étrangers directs dans la région de la CESAO se sont montés à un total de 1,1 milliard de dollars ce qui représentait 0,16 % du total mondial. Malgré tous les efforts des gouvernements de la région, les facteurs économiques ont moins pesé dans la balance que les autres facteurs et les investisseurs ont davantage hésité à prendre des risques. Des plans de privatisation et des réformes, notamment institutionnelles, ont été mis en place, en particulier en Arabie saoudite, en Égypte et en Jordanie. Malgré tout, les perspectives en ce qui concerne les apports d'investissements étrangers directs ne sont pas encourageantes : en 2002, les investisseurs se sont montrés extrêmement circonspects en raison des tensions dans la région.

## **IV. Le secteur social**

35. En 2002, les problèmes sociaux ont persisté dans la région de la CESAO : persistance de la pauvreté; répartition inégale des revenus; manque de cohérence dans la prestation des services sociaux de base tels que les soins de santé et l'éducation; urbanisation et migrations; et contribution limitée des femmes au développement. Malgré les engagements pris et les efforts concertés déployés pour assurer aux femmes et aux hommes le même accès à l'éducation, le taux d'analphabétisme reste élevé dans de nombreux pays de la région, chez les femmes en particulier. Le chômage atteint les taux les plus élevés chez les jeunes, surtout chez les femmes, et c'est dans la région de la CESAO qu'on trouve les plus grandes différences entre hommes et femmes pour ce qui est du taux d'activité dans le monde. En 2000, les femmes représentaient 26 % de la population active de la région.

### **A. Problèmes d'emploi**

36. Le chômage chez les jeunes a atteint des proportions alarmantes dans toute la région. Les déséquilibres structurels n'ont pas favorisé la création d'un nombre d'emplois permettant d'absorber l'accroissement annuel de la population économiquement active. Dans les quelques secteurs où une certaine augmentation de la production a été constatée, il ne s'agissait pas d'activités économiques à forte intensité de main-d'oeuvre.

37. Le taux de chômage élevé chez les jeunes peut être attribué au ralentissement de l'activité économique durant les années 90; à une mauvaise adaptation de l'éducation et des compétences professionnelles aux nouveaux besoins du marché du travail; à un manque d'efficacité des agences d'emploi publiques et privées; et à l'absence de programmes spécialement destinés à l'emploi des jeunes. Cette dégradation est aggravée par une législation mal adaptée, par l'absence de politiques sociales sexospécifiques bien définies et de mesures conçues pour relever les défis de la mondialisation et de la révolution informatique et saisir les occasions offertes

par ces deux phénomènes afin de parvenir à l'équité sociale et à l'égalité entre les sexes dans la perspective du développement durable.

## **B. Dynamique de la population**

38. La population de la région de la CESAO est jeune : plus d'un tiers ont moins de 15 ans et ce segment de population va entrer sur le marché du travail dans les 15 années à venir.

39. Toutefois, la fécondité est en baisse dans toute la région, particulièrement en Égypte et au Liban. Entre 1980 et 2000, le taux synthétique de fécondité dans la région dans son ensemble est tombé de 6,05 à 4,6 naissances vivantes par femme et l'on prévoit qu'il continuera à baisser durant la période 2000-2005, jusqu'à 4,2. Cette baisse, associée à un accroissement de l'espérance de vie, devrait à l'avenir se traduire par un vieillissement de la population. En 2000, 5,6 % de la population avait 60 ans ou plus, chiffre qui devrait atteindre 8,9 % en 2025. Au niveau de l'ensemble de la région, l'espérance de vie à la naissance entre 2000 et 2005 est de 61,2 ans pour les femmes et de 65,1 ans pour les hommes.

40. La nutrition s'est améliorée dans la plupart des pays membres de la CESAO hormis l'Iraq et le Yémen. Malgré le clivage entre milieu urbain et milieu rural au plan national, dans la région dans son ensemble, la situation de la nutrition, mesurée par l'apport calorique par habitant, est proche de celle des pays développés.

## **C. Politiques d'éducation**

41. Les niveaux d'instruction et les taux d'analphabétisme, spécialement chez les femmes et les filles sont d'autres indicateurs du développement social dans la région. Malgré l'amélioration constatée sur ces deux plans dans la plupart des pays membres de la CESAO depuis les années 70, les taux d'analphabétisme restent alarmants, particulièrement dans les pays les moins développés de la région et dans les pays en proie à des conflits. Dans plusieurs pays de la région, les taux d'analphabétisme sont relativement élevés chez les adultes, chez les femmes en particulier, où ils sont de l'ordre de 30 %, contre 16 % chez les hommes.

42. Les politiques d'éducation adoptées dans la région ne satisfont pas aux demandes du marché du travail : elles n'offrent pas l'enseignement de qualité requis pour trouver un emploi. En ce qui concerne la formation professionnelle et technique, surtout dans les États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'objectif a été jusqu'ici d'améliorer les compétences requises par le secteur public plutôt que celles qui sont demandées par le secteur privé. On s'est donc peu intéressé aux talents d'entrepreneur, au savoir faire et aux applications techniques des théories apprises. Ainsi, il y a eu une baisse de l'analphabétisme concernant les connaissances de base associée à une aggravation de l'analphabétisme technique, malgré l'évolution technologique accélérée et la mondialisation; un taux élevé de chômage et de sous-emploi surtout parmi les nouveaux diplômés et ceux qui font leur entrée sur le marché du travail; une insuffisance des compétences indispensables pour travailler et entrer en compétition avec une main-d'œuvre mondiale; et un recul de la productivité.

## **D. Pauvreté et différences entre hommes et femmes**

43. La pauvreté demeure un grave problème social dans plusieurs pays de la région de la CESA. Ainsi, en Égypte et au Yémen, plus de 20 % de la population vivait en deçà du seuil national de pauvreté durant la période 1984-1999. L'écart marqué entre la consommation des milieux les plus aisés et les plus pauvres est un autre indicateur de la pauvreté dans la région, ce que reflète également la répartition du revenu.

44. La pauvreté a été aggravée par le fait que les crédits alloués aux services sociaux (en pourcentage du PIB) n'ont pas augmenté depuis 10 ans dans les pays membres de la CESA et que, dans certains d'entre eux, ils ont même diminué. Une part considérable des budgets nationaux est attribuée aux dépenses militaires, compte tenu de l'instabilité politique qui règne dans la région.

45. Les inégalités socioéconomiques entre hommes et femmes persistent dans nombre de pays. Dans certains d'entre eux, le niveau d'éducation des filles reste insuffisant, ce qui a de graves conséquences sur les chances d'emploi et sur les activités génératrices de revenus. La participation des femmes arabes à la vie politique reste très limitée, même en comparaison des pays nouvellement industrialisés ou des pays les moins avancés : en 2000, les femmes représentaient 3,4 % des parlementaires et la proportion de femmes qui occupent de hautes fonctions publiques ou des postes de responsabilité demeure parmi les plus faibles au monde.

## **V. Mondialisation et intégration régionale**

### **A. Mondialisation dans les pays membres de la CESA**

46. Face à la mondialisation, à l'essor du commerce électronique et à la multiplication des zones régionales de libre-échange, les pays membres de la CESA, et le monde arabe dans son ensemble, doivent faire ce qu'il faut pour affronter les difficultés et les dangers d'une économie mondiale en voie d'intégration et saisir les occasions offertes par la mondialisation et par l'intégration régionale. Des mesures ont été prises à cet effet par certains pays de la région : sensibilisation et participation accrues à des accords commerciaux multilatéraux, accords bilatéraux interrégionaux, accords commerciaux bilatéraux interrégionaux, facilitation des transports et du commerce, coordination de la politique énergétique et promotion des secteurs les plus utiles aux économies de la région. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour les pays membres de la CESA et le monde arabe dans son ensemble pourrait tirer le plus grand profit des avantages de la mondialisation et de l'intégration régionale.

47. De nombreux pays de la région arabe s'orientent vers une plus grande participation à l'économie mondiale. Le système commercial multilatéral réglementé établi par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) constitue le meilleur moyen d'accéder à la mondialisation. En février 2003, cette organisation comptait 145 membres, dont 75 % étaient des pays en développement. L'OMC a été créée en 1995 à la fin des négociations du Cycle d'Uruguay de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) dont les pays arabes suivants comptaient parmi les premiers signataires : Bahreïn (1993), Djibouti (1994), Égypte (1970),

Émirats arabes unis (1994), Koweït (1963), Maroc (1987), Mauritanie (1963), Qatar (1994) et Tunisie (1990). Entre 1995 et 2000, 11 pays arabes sont devenus membres de l'OMC. Sept des 13 pays membres de la CESAO y appartiennent actuellement, à savoir Bahreïn, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Jordanie, le Koweït, Oman et le Qatar. Trois pays membres de la CESAO ont le statut d'observateur et se préparent à adhérer à l'Organisation, à savoir l'Arabie saoudite, le Liban et le Yémen. Les pays membres de la CESAO jouent un rôle de plus en plus actif dans le système commercial multilatéral, en y adhérant et en participant aux réunions ministérielles. La quatrième Conférence ministérielle de l'OMC a eu lieu en 2001 au Qatar, un pays membre de la CESAO. Cette conférence a abouti à l'adoption du Programme de Doha pour le développement. La mise en oeuvre de ce programme fournira aux pays en développement, y compris aux pays arabes, l'occasion, pour la première fois, d'incorporer leurs intérêts dans le texte de l'Accord de l'OMC, sept ans après sa ratification.

## **B. Intégration interrégionale des pays membres de la CESAO**

48. Onze pays de la région située au sud de la Méditerranée et l'Autorité palestinienne ont déjà mis en oeuvre ou sont en train de négocier des accords commerciaux bilatéraux avec l'Union européenne. Ces onze pays sont : l'Algérie, Chypre, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, Malte, le Maroc, la République arabe syrienne, la Tunisie et la Turquie. Il est prévu qu'en 2004, Chypre et Malte deviennent membres à part entière de l'Union européenne. Des accords bilatéraux sont conclus dans le cadre du Partenariat euroméditerranéen lancé en 1995 par la Déclaration de Barcelone afin de remplacer les accords de coopération précédents, dont certains dataient des années 70. La Déclaration de Barcelone prévoit un programme de l'Union européenne destiné à promouvoir le développement économique dans la région située au sud de la Méditerranée. Ce programme fournit un appui financier et technique aux pays partenaires se préparant à conclure des accords de libre-échange avec les 15 États membres de l'Union européenne. Dans la première génération d'accords, l'Union européenne accordait l'accès à ses marchés à des pays en développement de la région du sud de la Méditerranée au titre du Système généralisé de préférences. Les produits agricoles n'étaient pas inclus. La nouvelle génération d'accords exclut également les produits agricoles et organise la libéralisation réciproque de l'échange des marchandises sur les marchés des partenaires méditerranéens. L'objectif à long terme du Partenariat euroméditerranéen est d'établir une zone de libre-échange d'ici à 2010. Pour cela, il faudra une libéralisation totale des échanges entre les partenaires. Si ces partenaires ont réussi à négocier les accords de partenariat de l'Union européenne, il reste beaucoup à faire en matière d'intégration régionale pour que l'objectif de 2010 soit atteint.

49. Le 17 décembre 2001, la Jordanie et les États-Unis ont entamé la mise en oeuvre d'un accord de libre-échange par un premier cycle de réductions tarifaires. Les deux partenaires se sont accordé une période de transition de 10 ans pour réduire à zéro les droits sur les marchandises échangées entre leurs pays. Les réductions seront réparties sur quatre étapes : les droits *ad valorem* inférieurs à 5 % seront éliminés en deux ans; ceux qui se situent entre 5 et 10 % en quatre ans; entre 10 et 20 % en cinq ans et ceux qui sont supérieurs à 20 % seront éliminés en 10 ans. L'Accord prévoit aussi l'application des législations en vigueur dans les deux pays

concernant le travail et la mise en place d'un dispositif de coopération technique en matière d'environnement afin de garantir l'application de la réglementation écologique qui est en vigueur. Les deux pays ont convenu de promouvoir le commerce électronique et de se conformer aux normes internationales concernant la protection des droits de propriété intellectuelle. Un mécanisme de règlement des différends fait partie intégrante de l'Accord.

### **C. Intégration intrarégionale arabe**

50. Les pays de la région arabe s'emploient à réaliser une unité régionale depuis la création de la Ligue des États arabes en 1945 par l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Iraq, le Liban, la République arabe syrienne, la Transjordanie et le Yémen. D'autres initiatives ont été prises dans la perspective d'une coopération régionale, notamment le Traité de défense commune et de coopération économique entre les États de la Ligue arabe (1950), une convention pour faciliter le commerce et régler le transit (1953), l'Accord sur l'unité économique arabe (1957), le Marché commun arabe (1964), le Conseil de coopération du Golfe (1981), le Conseil de coopération arabe (1989) et l'Union du Maghreb arabe (1989). Pourtant, la plupart de ces accords régionaux n'ont été ni mis en oeuvre ni même vraiment promulgués. Les actions les plus récentes, entreprises depuis la fin des années 90, ont été plus fructueuses. Le Conseil de coopération du Golfe a fait un pas important en créant une union des douanes, et des mesures plus sérieuses ont été prises pour créer l'Association panarabe de libre-échange (APALE).

51. L'idée de cette association, qui avait été lancée en 1981, a été relancée en 1997 en raison d'un regain d'intérêt pour l'intégration régionale. En vertu des dispositions de l'APALE, les droits de douane et les autres restrictions tarifaires et non tarifaires à l'échange des produits industriels entre les pays membres de l'Association seront réduits ou annulés sur une période de 10 ans qui a commencé le 1er janvier 1998. En 2002, les 14 États membres de l'APALE avaient bien réduit de 50 % les droits de douane concernant l'échange des produits industriels entre eux. À l'occasion d'une réunion du Conseil économique et social de la Ligue des États arabes qui s'est tenue au Caire en février 2002, il a été convenu d'accélérer la mise en oeuvre des dispositions de l'APALE en fixant 2005 comme année cible au lieu de 2007. Le calendrier de la libéralisation prévoit une réduction de 60 % des restrictions tarifaires en 2003, de 80 % en 2004 et une annulation totale en 2005. Depuis l'adhésion de l'Algérie en 2002, l'APALE compte 15 membres.

52. Le Conseil économique et social des États de la Ligue arabe a été constitué en 1981 par l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar. Un des objectifs des États membres est de former une union économique qui, en 2010, utilisera une monnaie commune. En 1988, les États du Conseil de coopération du Golfe ont fait un premier pas vers une union douanière en se mettant d'accord sur une fourchette de tarifs extérieurs allant de 4 à 20 %. En décembre 1992, l'Office des brevets du Conseil de coopération du Golfe a été créé afin d'adopter un régime des brevets et des règlements intérieurs connexes. En 2002, les gouvernements ont convenu d'appliquer un tarif extérieur commun de 5 % dès janvier 2003. L'Arabie saoudite et Bahreïn ont réussi à baisser leurs tarifs extérieurs qui se situaient entre 5 et 12 % et 5 et 20 %, respectivement. On a accordé à Oman plus de temps pour réduire ses tarifs, qui allaient de 5 à 15 %. Les Émirats arabes

unis, le Koweït et le Qatar avaient à l'origine un tarif extérieur de 4 %, inférieur au tarif extérieur commun. On leur a accordé plus de temps pour augmenter leurs taux.

53. Des progrès ont été réalisés dans le raccordement des réseaux électriques de la région arabe. Plusieurs étapes du projet d'électrification adopté en 1992 par la Turquie et les pays suivants membres de la CESAO ont été franchies : Égypte, Iraq, Jordanie, République arabe syrienne, suivis par le Liban en 2000. Un autre projet prévu dans les États du CCG comprend trois étapes. La première relie l'est de l'Arabie saoudite avec Bahreïn, le Koweït et le Qatar; la deuxième raccorde le réseau électrique omanais avec celui des Émirats arabes unis; la troisième étape servira à relier entre eux les réseaux de la première et de la deuxième. L'Égypte et la Jamahiriya arabe libyenne sont près de parachever le raccordement de leurs réseaux électriques et les réseaux libyen et tunisien vont bientôt être reliés.

54. Les réseaux de transport aérien, terrestre et maritime se sont largement développés dans la région de la CESAO. Le 10 mai 2001, les pays membres ont adopté l'Accord des routes internationales dans le Mashreq arabe. Cet accord, qui permettra d'améliorer le réseau routier reliant les pays de la région, a été signé par 11 membres et ratifié par trois autres. Le projet comprend un réseau routier de plus de 31 400 kilomètres et devra avoir des spécifications de très haute qualité, conformes aux normes routières utilisées en Europe. Un réseau routier régional de qualité permettra une meilleure circulation des marchandises entre les pays membres de la CESAO. Bahreïn et le Qatar se sont mis d'accord pour construire une route reliant les deux pays, et les travaux vont commencer en 2003. Les travaux concernant l'Accord sur le réseau ferroviaire international du Mashreq arabe étaient entamés en mars 2002. Par ailleurs, la Jordanie, le Liban et la République arabe syrienne ont signé un accord pour ouvrir de nouvelles voies aériennes entre les trois pays et réduire ainsi la durée des vols et les coûts des transports, encourager les échanges commerciaux à l'intérieur de la région et augmenter le nombre des passagers.

## **VI. Conclusions, perspectives et mesures recommandées**

### **A. Conclusions**

55. En 2002, la croissance économique de la région s'est ralentie, tombant à 1,88 %, contre 2,46 % en 2001, pourcentage déjà faible, et le taux de croissance par habitant est resté négatif. Ce ralentissement de la croissance est principalement attribué à une réduction de la production de pétrole par les principaux exportateurs après les restrictions imposées par l'OPEP sur les quotas de production; à une conjoncture économique mondiale encore défavorable et au retentissement des tensions politiques dans la région sur l'activité du secteur privé.

56. Malgré la hausse des cours du pétrole, les recettes pétrolières totales ont diminué de 12,31 % par rapport à celles de 2001, se réduisant à 121,3 milliards de dollars. Si les taux d'intérêt ont légèrement baissé en 2002 et si les taux de change sont restés stables dans l'ensemble, la situation budgétaire s'est détériorée du fait que l'augmentation des recettes a été compensée par une augmentation des dépenses publiques, grossissant la dette publique déjà très importante dans certains pays membres. Le secteur du commerce extérieur a été moins performant en 2002 qu'en 2001. Le volume du commerce total et intrarégional a diminué et celui de

l'investissement étranger direct est resté faible. Par contre, les marchés de capitaux et le secteur bancaire ont maintenu leur croissance, augmentant encore les possibilités de financement du développement dans la région de la CESAO.

57. En 2002, les taux d'inflation sont restés faibles dans toute la région, mais la baisse de l'expansion économique et l'augmentation de la croissance démographique ont exacerbé les problèmes du sous-emploi et du chômage. Le chômage chez les jeunes et les femmes est en train d'atteindre des proportions inquiétantes. Les politiques d'éducation ne répondent pas aux besoins des marchés de travail. Les taux d'analphabétisme sont restés alarmants, atteignant à peu près 30 % chez les femmes contre 16 % chez les hommes en 2000. Des disparités similaires continuent d'exister entre les hommes et les femmes des pays membres de la CESAO dans nombre d'autres domaines économiques et sociaux, et les problèmes de pauvreté ne cessent de s'aggraver.

## **B. Perspectives pour 2003**

58. En 2003, la croissance économique de la région de la CESAO dépendra d'abord de la situation politique, notamment des faits nouveaux concernant l'Iraq et le processus de paix au Moyen-Orient. Cette situation aura une influence sur la perception des risques par les investisseurs privés, sur les investissements publics et sur l'évolution concernant le secteur pétrolier. Au début de 2003, les prix du pétrole déjà élevés sont restés à la hausse, en grande partie à cause de l'interruption constante de l'exportation du pétrole du Venezuela et de l'effet sur les prix de la guerre en Iraq. Le prix moyen du pétrole brut utilisé comme base pour les prévisions de croissance est fixé à 26 dollars pour 2003. Les recettes pétrolières devraient s'accroître en 2003 grâce à l'augmentation probable des quotas de production et à la hausse des cours du pétrole, tandis que les investissements devraient accuser une importante diminution comme conséquence de la situation politique.

59. Les effets néfastes secondaires du conflit militaire en Iraq sur l'activité économique de toute la région ont été également pris en compte et il est encore important de souligner que les projections de croissance devront probablement être corrigées à la baisse, surtout pour les économies les plus diversifiées, si les tensions persistent ou s'aggravent dans la région. Avec cette réserve à l'esprit, la croissance globale prévue dans la région de la CESAO doit atteindre 3,26 % en 2003, avec une moyenne légèrement plus élevée dans les États du Conseil de coopération du Golfe (3,93 %), en raison de la bonne performance du secteur pétrolier prévue dans ces États. Dans le groupe de pays dont l'économie est plus diversifiée, la croissance devrait atteindre 1,87 %. Et comme les taux de croissance démographique ne devraient pas changer en 2003, on prévoit que les taux de croissance par habitant vont devenir positifs.

60. Selon les prévisions, les taux d'inflation resteront bas en général en 2003, bien que la dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro puisse apporter une légère impulsion à la hausse des prix des marchandises importées. L'inflation en Égypte pourrait augmenter, suite à la dépréciation qui a eu lieu au début de 2003, lorsqu'on a laissé flotter la livre égyptienne. Les perspectives de l'emploi sont mauvaises car la croissance de la population active dépasse toujours celle de l'économie. Et en grande partie pour les mêmes raisons, on ne prévoit pas de progrès dans le sens de la réduction de la pauvreté, objectif de développement du Millénaire. On prévoit aussi

que la situation budgétaire des économies les plus diversifiées va se détériorer, tandis que les recettes pétrolières plus importantes des États du Conseil de coopération du Golfe vont peut-être réduire les déficits budgétaires dans cette partie de la région de la CESA. Les activités bancaires et des marchés de capitaux vont stagner à cause d'une perception accrue des risques. Le commerce, y compris du pétrole, va augmenter modérément en 2003 grâce à la bonne performance du secteur pétrolier et aux effets sur les revenus favorables aux pays exportateurs de pétrole. En même temps, une régression des échanges intrarégionaux et des investissements étrangers directs est à prévoir, comme conséquence directe du conflit en Iraq.

### **C. Mesures recommandées**

61. **La faible croissance constatée récemment dans la région de la CESA reflète le ralentissement du taux d'expansion de la capacité productive existante. Toutefois, la persistance des faibles taux pendant deux décennies dévoile un problème beaucoup plus profond concernant le cadre institutionnel qui ne favorise pas des poussées successives et d'accumulation du capital. Si l'on ne procède pas à un changement fondamental des conditions institutionnelles d'un réinvestissement des ressources dans la région, le rythme d'accumulation de capital restera lent. La sécurité à long terme et un mécanisme d'investissement susceptible de relancer le marché constituent des mesures fondamentales pour favoriser la croissance des économies de la région de la CESA.**

62. **Les taux de croissance demeurent plus instables dans la région de la CESA que partout ailleurs dans le monde, à cause de la forte dépendance des marchés pétroliers et de l'instabilité politique. Il est donc toujours recommandé de diversifier les activités dans d'autres domaines que le pétrole. De plus, une meilleure intégration du marché financier, des capitaux et des biens au sein de la région pourrait compléter les mesures de diversification; aplanir les fluctuations de revenus entre les économies fortement instables qui dépendent du pétrole et les économies plus diversifiées; et augmenter la résistance de la région aux chocs financiers et physiques futurs. De manière générale, l'intégration régionale fournirait à la région une plate-forme commune pour affronter les difficultés d'intégration dans l'économie mondiale.**

63. **La promotion des échanges commerciaux entre les pays de la région reste le meilleur moyen de diversifier les produits exportés et de stabiliser les déficits extérieurs du groupe de pays membres ayant une balance commerciale négative. Avec l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires et les réformes de la réglementation des marchés financiers, la stabilité monétaire et la discipline fiscale sont essentielles pour renforcer l'intégration dans la région de la CESA. Une coopération entre les pays membres sur le plan de la politique macroéconomique devrait être envisagée à cette fin.**

**64. L'absence de politiques sociales intégrées dans la région de la CESAO a contribué à hausser les niveaux de pauvreté et de privation. En conséquence, les gouvernements doivent se doter des moyens d'entreprendre des évaluations de l'impact social des politiques macroéconomiques et d'inclure les préoccupations sociales et les droits humains dans ces politiques. La nécessité d'accorder une place spéciale aux problèmes de pauvreté et de chômage dans le processus d'élaboration des politiques doit être toujours soulignée.**

*Notes*

<sup>1</sup> Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

<sup>2</sup> Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, Palestine, République arabe syrienne et Yémen.

<sup>3</sup> Malgré une baisse de 16,8 % de ses exportations totales nettes, la région de la CESAO a enregistré un solde positif pour la quatrième année consécutive.